



PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-016-2016-07

PUBLIÉ LE 8 JUILLET 2016

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

IDF-2016-07-08-001 - Délégation de signature du POLE de GESTION PUBLIQUE ETAT
(17 pages)

Page 3

IDF-2016-05-26-039 - Délégation de signature SIP PARIS 14 ALESIA (5 pages)

Page 21

IDF-2016-07-01-032 - Subdélégation de signature pour le Centre de services partagés de
Paris (2 pages)

Page 27

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

IDF-2016-07-08-001

Délégation de signature du POLE de GESTION
PUBLIQUE ETAT



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

D'ÎLE DE FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS

94, rue Réaumur

75104 - PARIS CEDEX 02

Paris, le

- 8 JUL. 2016

Délégations de signature pour le pôle gestion publique ÉTAT

L'administrateur général des finances publiques,
directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction régionale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret du 18 septembre 2012 portant nomination de M. Philippe PARINI, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 26 septembre 2012 fixant au 28 septembre 2012 la date d'installation de M. Philippe PARINI dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

ARRÊTÉ

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

PÔLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

I - Comptabilité et autres Opérations de l'État

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

M. Éric DEUTSCH, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Comptabilité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Comptabilité et autres opérations de l'État.

M. Hervé RAMONDOU, Administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la division Recettes non fiscales, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Comptabilité et autres opérations de l'État.

Mme Nadia HIMPENS, Administratrice des Finances publiques adjointe, chargée de mission du département de la Comptabilité et autres opérations de l'État, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du département.

Mme Michèle VOGTENSBERGER, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, cheffe de la division Services financiers, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du secteur Comptabilité et autres opérations de l'État.

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

COMPTABILITÉ ET AUTRES OPÉRATIONS DE L'ÉTAT	
DIVISION COMPTABILITÉ	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
M. Smail ZAGHMOURI Inspecteur des Finances publiques Chef du service Comptabilité générale « Relations avec les services »	- Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec les Services », - Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, - Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, - Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement, - Valider les virements magnétiques pour l'ensemble des services.
Mme Chantal STONS Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au chef du service Comptabilité Générale « relations avec les services »	- Signer les bordereaux d'envoi, les rejets, les déclarations de recettes et les différents courriers du service, les bordereaux d'envoi de mandat cash à destination de La Banque Postale, - Valider les virements magnétiques pour l'ensemble du service (signature informatique).
Mme Valérie DESBATS Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	- Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale – « Relations avec le réseau », - Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, - Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, - Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement, - Valider les virements magnétiques pour l'ensemble des services.
Mme Nadine GUILLOT Contrôleuse des Finances publiques Adjointe à la cheffe du service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	- Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau », - Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, - Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, - Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.
M. Jean-Pierre GROLLEAU Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	- Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service Comptabilité Générale « Relations avec le réseau », - Signer les chèques sur le Trésor tirés en règlement de dépenses, - Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, - Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.
Mme Camille SALONDY Contrôleuse des Finances publiques Service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	Signer les courriers relatifs au secteur « excédent de versement – lettres chèques ».
Mme Sophie DAEL Agent administratif des Finances publiques Service Comptabilité générale « Relations avec le réseau »	Signer les courriers relatifs au secteur « excédent de versement – lettres chèques ».

Mme Marie-Claude TARAYRE Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service « Comptabilité Patrimoniale »	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service « Comptabilité Patrimoniale », • Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, • Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.
M. Frédéric BENASSE Contrôleur des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service « Comptabilité Patrimoniale »	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service « Comptabilité Patrimoniale », • Viser les chèques et ordres de paiement assignés sur la DRFiP, • Signer en conséquence tout avis ou autorisation de paiement.

COMPTABILITE ET AUTRES OPERATIONS DE L'ETAT	
DIVISION RECETTES NON FISCALES	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme BARBLU Danièle Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Gestion du Recouvrement Produits Divers (GRPD)	• Signer : -les déclarations de recettes, -les reconnaissances de dépôts, -les bordereaux d'envoi, -les accusés de réception, -les attestations de paiement, -les bordereaux de situation, -les lettres de retenues pour pensions civiles, -les lettres de désistement, -les pièces pour le compte de gestion, -les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables, -les fiches d'écriture du service, -les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 10 000 €, -les levées de prescription dans la limite de 10 000 €, -les lettres-chèques dans la limite de 10 000 €.
M. Valéry DUMONT Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service GRPD	• Signer : -les déclarations de recettes, -les reconnaissances de dépôts, -les bordereaux d'envoi, -les accusés de réception, -les attestations de paiement, -les bordereaux de situation, -les lettres de retenues pour pensions civiles, -les lettres de désistement, -les pièces pour le compte de gestion, -les pièces justificatives de transfert de recettes entre comptables, -les fiches d'écriture du service, -les décisions de remboursement et ordres de paiement dans la limite de 5 000 €, -les levées de prescription dans la limite de 5 000 €, -les lettres-chèques dans la limite de 500 €.
M. Jean-Denis BRIGOT Inspecteur des Finances publiques Responsable du service Recouvrement sur Titres des Produits Divers (RTPD)	• Signer : les déclarations de recettes, reconnaissances de dépôts, bordereaux d'envoi, accusés de réception, attestations de paiement, bordereaux de situation, déclarations de dépôts de chèques, les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 50 000 €, les propositions d'admissions en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour les titres dans la limite de 5 000 €, les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5 000 €, les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 30 000 €, les déclarations de créance en matière de procédures collectives, les plans de surendettement de la BDF, les correspondances à destination des Trésoreries et divers services administratifs nécessaires à l'instruction des dossiers, les accusés réception des oppositions à exécution, à poursuites et revendications d'objets saisis, les demandes de renseignements adressés aux débiteurs de produits divers sollicitant la remise gracieuse de leur dette, les remises gracieuses de majorations et frais de poursuites dans la limite de 2 500 €, les annulations de majorations dans la limite d'un montant de 2 500 €, les correspondances non créatrices de droits nécessaires à l'instruction préalable des dossiers.

Mme Liliane LIENART Inspectrice des Finances publiques Chargée de mission à la division des recettes non fiscales	• Signer : les déclarations de recettes, reconnaissances de dépôts, bordereaux d'envoi, accusés de réception, attestations de paiement, bordereaux de situation, déclarations de dépôts de chèques, les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 50 000 €, les propositions d'admissions en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour les titres dans la limite de 5 000 €, les propositions de décharge en matière de pensions alimentaires dans la limite de 5 000 €, les délais de paiement inférieurs à 24 mois pour des dettes dans la limite de 15 000 €, les déclarations de créance en matière de procédures collectives, les plans de surendettement de la BDF, les correspondances à destination des Trésoreries et divers services administratifs nécessaires à l'instruction des dossiers, les accusés réception des oppositions à exécution, à poursuites et revendications d'objets saisis, les demandes de renseignements adressés aux débiteurs de produits divers sollicitant la remise gracieuse de leur dette, les remises gracieuses de majorations et frais de poursuites dans la limite de 1 000 €, les correspondances non créatrices de droits nécessaires à l'instruction préalable des dossiers.
Mme Nadège DAMPIERRE Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au chef du service RTPD	• Signer : les bordereaux d'envoi, les accusés réception, les déclarations de dépôts de chèques, les déclarations de recettes et les attestations de paiement, les demandes d'enquête auprès des différents organismes, les demandes de pièces adressées au redevable pour instruire les demandes de délais et de remise gracieuse, les délais de paiement inférieur à 12 mois pour des dettes dans la limite de 5 000 €, les actes, états de poursuites et mainlevées pour des créances dans la limite de 5 000 €, les accusés réception des oppositions pour des dettes dans la limite 5 000 €, les propositions d'admission en non-valeur adressées aux ordonnateurs pour des titres dans la limite de 1 000 €, les remises gracieuses de majorations et de frais de poursuites pour un montant dans la limite de 1 000 €, les déclarations de créances en matière de procédures collectives jusqu'à 5 000 €.

COMPTABILITE ET AUTRES OPERATIONS DE L'ETAT	
DIVISION SERVICES FINANCIERS	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Mylène MENUET Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service Accueil-Guichet	- Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, - Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, - Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, - Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L.G27-3 du Code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
Mme Colette HATREL Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe à la cheffe du service Accueil-Guichet	- Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service, - Signer les attestations de paiement pour le compte d'autres services, - Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, - Signer les notifications par voie d'huissier de justice des ordonnances prises par application de l'article L.G27-3 du Code de commerce (versement d'avance par le Trésor Public sur ordonnance motivée).
M. Thierry MORIS Contrôleur des Finances publiques Service Accueil-Guichet	- Valider les documents afférents aux ordres de mission internationaux et fiches d'allocation, - Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.
M. Fabrice SEMPASTOUS Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil Guichet	Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.
Stéphane AMARZIT Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil Guichet	Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.
M. David MALOVEC Agent administratif principal des Finances publiques Service Accueil-Guichet	Signer les déclarations de recettes des opérations de caisse.
M. Jean-Marc LEMASSON Inspecteur des Finances publiques Chef du service Dépôts de Fonds au Trésor	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.
M. Sébastien DENIMAL Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint au chef du service Dépôts de Fonds au Trésor	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.
Mme Hélène ROCHE Contrôleuse principale des finances publiques Adjointe au chef du service Dépôts de Fonds au Trésor	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions du service.

PÔLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

II - Dépenses de l'État

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

Mme Françoise TUCOO, Administratrice des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle Gestion publique État.

Mme Sophie BAQUIAST, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division Paye, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département des Dépenses de l'État.

Mme Sylvie VAUGUET, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division Dépense, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département des Dépenses de l'État.

Mme Christine BARDINAL, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la Division Pensions, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État, de son adjoint et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département des Dépenses de l'État.

Mme Maryse BALDACHINO, Administratrice des Finances publiques adjointe, reçoit, en cas d'urgence et d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du pôle Gestion publique État et de son adjoint, délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle Gestion publique État.

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

DÉPENSES DE L'ÉTAT	
DIVISION PAYE	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Chantal JARNIOU Inspectrice divisionnaire des Finances publiques adjointe à la responsable de la division Paye	Reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de la division Paye
M. Sébastien PLAZA Contrôleur principal des Finances publiques	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant de la cellule « Etudes », ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Franck COLAS Contrôleur des Finances publiques	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant de la cellule « Etudes », ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
Mme Michèle HUYNH Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Liaison-Rémunérations A	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Jean-Louis PUGIBET Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint à la responsable du service Liaisons- Rémunérations A	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Laurent SALLABERRY Contrôleur des Finances publiques Adjoint à la responsable du service Liaisons- Rémunérations A	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
Mme Lucy JACQUES- SEBASTIEN Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Liaison-Rémunérations B	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Yannick DESPREZ Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint à la responsable du service Liaison- Rémunérations B	Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.

M. Christel BERDIER Contrôleur des Finances publiques Adjoint à la responsable du service Liaison- Rémunérations B	• Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
Mme Françoise FLACHON Inspectrice des Finances publiques Responsable du service Comptabilité Oppositions	• Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
Mme Sylvie CHESNEL Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe à la responsable du service Comptabilité Oppositions (secteur comptabilité)	• Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du secteur comptabilité, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
Mme Nicole TORNIKIAN Contrôleuse des Finances publiques Adjointe à la responsable du service Comptabilité Oppositions (secteur oppositions)	• Signer les documents comptables, les correspondances courantes émanant du secteur oppositions, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.

DÉPENSES DE L'ÉTAT	
DIVISION DÉPENSE - COMPTABILITÉ	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Valérie ARICAT Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service SFACT	• Signer : - Les ordres de paiement, - Les rejets à la demande de l'ordonnateur, - Les relances sur DP d'intérêts moratoires, - Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (erreur d'assignation), - Les validations impossibles CHORUS, - Les erreurs de codification de la dépense, - Les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Lionel FOURNIER Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service SFACT	• Signer : - Les ordres de paiement, - Les rejets à la demande de l'ordonnateur, - Les relances sur DP d'intérêts moratoires, - Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (erreur d'assignation), - Les validations impossibles dans CHORUS, - Les erreurs de codification de la dépense, - Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Assane DIAGNE Inspecteur des Finances publiques Chef du service SF2D	• Signer : - Les ordres de paiement, - Les rejets à la demande de l'ordonnateur, - Les relances sur DP d'intérêts moratoires, - Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (erreur d'assignation), - Les validations impossibles dans CHORUS, - Les erreurs de codification de la dépense, - Les correspondances courantes émanant du service, sauf les rejets.
Mme Nadine POULINET Contrôleuse principale des Finances publiques Adjointe au chef du service SF2D	• Signer : - Les ordres de paiement, - Les rejets à la demande de l'ordonnateur, - Les relances sur DP d'intérêts moratoires, - Les transferts de pièces justificatives ou de dossiers (erreur d'assignation), - Les validations impossibles dans CHORUS, - Les erreurs de codification de la dépense, - Les correspondances courantes émanant du service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. René MENTION Inspecteur des Finances publiques Chef du service Dépense Règlement	• Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées, • Signer les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception, • Valider les virements magnétiques pour son service, • Valider les DSOCO émises sous procédures Chorus.

Mme Patricia DJENDEREDJIAN Contrôleuse des Finances publiques Adjointe au chef du service Dépense Règlement	• Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement émis, les mentions sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées, • Signer les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusés de réception, • Valider les virements magnétiques du service.
M. Jean-Luc HABY Contrôleur principal des Finances publiques	• Signer les documents entrant dans les attributions du service, les ordres de paiement établis au titre des comptes 401-7, 404-7, 467-1518, 541-1, 541-3, les mentions « vu bon à payer » apposées sur les ordres de paiement, les ordres de paiement établis en vue du règlement des retenues effectuées, • Valider les DSOCO émises sous procédures Chorus, • Signer les correspondances courantes émanant du service ainsi que les envois de documents et accusés de réception.
M. Jean-Marc COINET Inspecteur des Finances publiques Chef du service Tiers-Restitutions-Régies (T2R)	• Signer pour le service des régies : - les remises de service des régisseurs, - les relances aux régisseurs (balances mensuelles et états d'emploi), - les rejets de dépenses, - les certificats pour la souscription au cautionnement des régisseurs, - les lettres de délivrance des quitus aux régisseurs, - les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception.
M. Dominique SALESSE Contrôleur des Finances publiques Adjoint au chef du service Fonction Régionale de Supervision Tiers (FRST)	• Signer pour le service des régies : - les remises de service des régisseurs, - les relances aux régisseurs (balances mensuelles et états d'emploi), - les rejets de dépenses, - les certificats pour la souscription au cautionnement des régisseurs, - les lettres de délivrance des quitus aux régisseurs, - les correspondances courantes émanant de son service, ainsi que les envois de documents et accusé de réception.

DÉPENSES DE L'ÉTAT	
DIVISION PENSIONS	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Marie-Claire MOITTIÉ Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service Pensions 1	Signer les documents entrant dans les attributions du service, les bordereaux d'envoi des fichiers informatiques de paiement à l'exception des titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.
M. Frédéric SAURIGNY Contrôleur principal des Finances publiques Adjoint à la cheffe du service Pensions 1	Signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des ordres de paiement, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.
Mme Josette MURA Contrôleuse principale des Finances publiques Responsable de gestion au service Pensions 2	Signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des ordres de paiement, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.
Mme Alberte DELAPORTE Inspectrice des Finances publiques Cheffe du service Pensions 2	Signer les documents entrant dans les attributions du service, les bordereaux d'envoi des fichiers informatiques de paiement, bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR, à l'exception des titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.
Mme Marie-Christine BASCANS Contrôleuse principale des Finances publiques Responsable de gestion au service Pensions 2	Signer les documents entrant dans les attributions du service, les bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR, à l'exception des ordres de paiement, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.
Mme Carine THOUARD Contrôleuse principale des Finances publiques Responsable de gestion au service Pensions 2	Signer les documents entrant dans les attributions du service, les bons de validation des règlements effectués à l'aide du logiciel VIR, à l'exception des ordres de paiement, titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

PÔLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

III - Département de l'Expertise et de l'Action Économiques et Financières (D.E.A.E.F)

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

Mme Régine LALLE

Administratrice des Finances publiques, Cheffe du Département de l'Expertise et de l'Action Économiques et Financières (D.E.A.E.F) reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Gestion Publique État.

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

DEPARTEMENT DE L'EXPERTISE ET DE L'ACTION ECONOMIQUES ET FINANCIERES	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Marie-Odile BOURDON Administratrice des Finances publiques Adjointe Adjointe à la cheffe du DEAEF	Signer les documents entrant dans les attributions du Département de l'Expertise et de l'Action Économiques et Financières.
Mme Michèle LE SCOUL Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe à la cheffe du DEAEF	Signer les documents entrant dans les attributions du Département de l'Expertise et de l'Action Économiques et Financières.
Mme Marie-Pierre CETRE Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe à la cheffe du DEAEF	Signer les documents entrant dans les attributions du Département de l'Expertise et de l'Action Économiques et Financières.
Mme Sylvie PESQUET Inspectrice divisionnaire des Fi- nances publiques Adjointe à la cheffe du DEAEF	Signer les documents entrant dans les attributions du Département de l'Expertise et de l'Action Économiques et Financières.
Mme Christine RIBEAUCOURT Contrôleuse Principale des Finances publiques	Signer les documents de liaison concernant le secteur entreprise.
M. Godefroy JUMEAU Inspecteur des Finances publiques	Signer les documents concernant la mission d'appui à la tutelle du réseau des chambres consulaires.
M. Édouard GALLEGRO Inspecteur des Finances publiques	Signer les documents concernant la mission d'appui à la tutelle du réseau des chambres consulaires.
Mme Isabelle CALLARD Inspectrice des Finances publiques	Signer les certifications des dépenses communautaires.

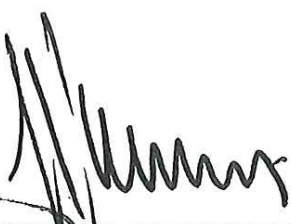
M. Henri SICARD Inspecteur des Finances publiques	• Signer les certifications des dépenses communautaires.
Mme Sabine MOUTTE Contrôleuse des Finances publiques	• Signer les certifications des dépenses communautaires.
Mme Thiarra LOUANGA Inspectrice des Finances publiques	• Signer les certifications des dépenses communautaires, • Signer les documents entrant dans les attributions du DEAEF concernant le programme URBACT.
M. François PUISSET Inspecteur des Finances publiques	• Signer les documents entrant dans les attributions de la mission qui lui est confiée dans le cadre de la MEEF, • Signer les documents concernant la mission d'appui à l'autorité de gestion du programme national FSE et IEJ.
M. Grégory LANDOLPHE Inspecteur des Finances publiques	• Signer les documents entrant dans les attributions de la mission qui lui est confiée dans le cadre de la MEEF, • Signer les documents concernant la mission d'appui à l'autorité de gestion du programme national FSE et IEJ.

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département.

L'administrateur Général des Finances Publiques,
Directeur Régional des Finances Publiques,

Philippe PARINI

Article 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.



Philippe PARINI

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

IDF-2016-05-26-039

Délégation de signature SIP PARIS 14 ALESIA



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS

POLES DE GESTION FISCALE

SIP Paris 14^{ème} Alesia
29 rue du Moulin Vert
75675 Paris Cedex 14

DELEGATION DE SIGNATURE

Le comptable, Monsieur Laurent CHABAS, responsable du service des impôts des particuliers (SIP) de Paris 14^{ème} Alesia ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Monsieur VIGIER-BEAUBREUIL Pierre, Inspecteur Divisionnaire des finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de Paris 14^{ème} Alésia, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office.

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

././.

A
MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Article 2

Délégation de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné :

- a) les avis de mise en recouvrement ;
- b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;
- c) tous actes d'administration et de gestion du service

aux agents désignés ci-après :

Mme Dominique PIERRE JEAN	Inspectrice des finances publiques
Mme Marie-Jeanne TIXIER	Inspectrice des finances publiques

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie A désignés ci-après :

Mme Dominique PIERRE JEAN	Mme Marie-Jeanne TIXIER
---------------------------	-------------------------

2°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

M. Stéphane AUPERT	Mme BROCARD Chantal	Mme Nathalie DAVID
Mme Nadine EXBRAYAT	Mme Thérèse FONDEMENT	M. Jean-Pierre LAGIER
M. Xavier LEBON	Mme Dominique MICO	Mme Anne ROYET

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

Mme Aïcha ATTAHIR	M. Guillaume BOSCO	Mme Nicole FARRE
M. Sébastien GRENIER	M. Olivier GUEDON	M. Hacène HAMIDA
Mme Olivia LAIGRE	Mme Sophie LOPES	M. Philippe PATEAU

././.

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

3°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Limite des actes de recouvrement
Mme Dominique PIERRE JEAN	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	Sans limite
Mme Marie-Jeanne TIXIER	Inspectrice des finances publiques	15 000 €	Sans limite
Mme Françoise ARTECHE	Contrôleuse des finances publiques	500 €	2 000 €
Mme Silvia BENARD	Contrôleuse des finances publiques	500 €	2 000 €
M. Bruno BOCKSER	Contrôleur des finances publiques	500 €	2 000 €
M. Daniel CROUZET	Contrôleur principal des finances publiques	1 000 €	20 000 €
M. Loïc DEVILLIERS	Contrôleur des finances publiques	500 €	2 000 €
M. Erwan FLATTOT	Contrôleur des finances publiques	1 000 €	20 000 €
M. Samuel MONNIER	Contrôleur des finances publiques	500 €	2 000 €
M. Jérôme PASTOR	Contrôleur principal des finances publiques	500 €	2 000 €
M. Simon PHILARDEAU	Contrôleur des finances publiques	500 €	2 000 €
M. Anwar SAKHI	Contrôleur des finances publiques	1 000 €	2 000 €
Mme Nathalie DEROO	Agente principale de finances publiques	300 €	2 000 €
M. Olivier GERNEZ	Agent des finances publiques	300 €	2 000 €
Mme Anne HENRIOT	Agente principale de finances publiques	300 €	2 000 €
Mme Florence SOLER	Agente principale de finances publiques	300 €	2 000 €
M. Pierre TUHOE	Agent des finances publiques	300 €	2 000 €

Article 5

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
Mme Françoise ARTECHE	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
M. Stéphane AUPERT	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme Chantal BROCARD	Contrôleuse principale des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme Nathalie DAVID	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme Nadine EXBRAYAT	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme Thérèse FONDEMENT	Contrôleuse principale des finances publiques	10 000 €	10 000 €
M. Jean-Pierre LAGIER	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
M. Xavier LEBON	Contrôleur des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme Dominique MICO	Contrôleuse des finances publiques	10 000 €	10 000 €
M. Jérôme PASTOR	Contrôleur principal des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme Anne ROYET	Contrôleuse principale des finances publiques	10 000 €	10 000 €
Mme Aïcha ATTAHIRI	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €
Mme Nicole FARRE	Agente principale des finances publiques	2 000 €	2 000 €
M. Sébastien GRENIER	Agent principal des finances publiques	2 000 €	2 000 €
M. Olivier GUEDON	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
M. Hacène HAMIDA	Agent des finances publiques	2 000 €	2 000 €
Mme Anne HENRIOT	Agente principale des finances publiques	2 000 €	2 000 €
Mme Olivia LAIGRE	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €
Mme Sophie LOPES	Agente des finances publiques	2 000 €	2 000 €
M. Philippe PATEAU	Agent principal des finances publiques	2 000 €	2 000 €

Les agents délégataires ci-dessus désignés peuvent prendre des décisions à l'égard des contribuables relevant de l'ensemble des services suivants : **SIP de Paris 14^{ème} Alésia et SIP de Paris 14^{ème} Montparnasse.**

Article 6

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 28 Mai 2016

Le comptable, responsable du service
des impôts des particuliers

Laurent CHABAS
Inspecteur Divisionnaire
des Finances Publiques

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

IDF-2016-07-01-032

Subdélégation de signature pour le Centre de services
partagés de Paris



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

ARRETE DE SUBDELEGATION DE SIGNATURE
POUR LE CENTRE DE SERVICES PARTAGES DE PARIS

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 5 mars 2015 portant nomination de M. Jean-François CARENCO, Préfet de la région Ile-de-France ;

Vu la notification du 1^{er} septembre 2014 portant nomination de Mme Sylvie GUILLOUET, administratrice générale des Finances publiques, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-344-0012 du 10 décembre 2015 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de Mme Sylvie GUILLOUET, administratrice générale des Finances publiques, directrice du pôle Pilotage et Ressources de la Direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu le contrat de service et les conventions de délégations de gestion conclues avec les services prescripteurs qui dépendent du centre de services partagés de Paris pour les actes de gestion et d'ordonnancement de leurs dépenses et de leurs recettes ;

ARRETE :



les subdélégations de signature au profit des agents du centre de services partagés de Paris conformément aux habilitations dont ils sont titulaires :

En matière de validation de dépenses : Emmanuelle CREUZET, Frédérique MATHIEU, Alice AUBRY, Monique COUBRAY, Sandrine AIGBEDE, Suzel NEVEUX, Bruno PUTEANUS, Pierre SYKAS, Béatrice OWEDYK, Laurent PONSOT, Cressie BALZINC, Vanissa DAVID, Agnès JOUBERT, Saoudi DEKHIL.

En matière de certification du service fait :

Emmanuelle CREUZET, Frédérique MATHIEU, Alice AUBRY, Sandrine AIGBEDE, Charles AURRAIE, Cressie BALZINC, Maya BELAID, Joël CECILE, Monique COUBRAY, Vanissa DAVID, Saoudi DEKHIL, France DENAUX, Matthieu FOLLI, Agnès JOUBERT, Lionel MAKANAKI, André MOREL, Suzel NEVEUX, Béatrice OWEDYK, Régis PINAULT, Laurent PONSOT, Bruno PUTEANUS, Martine ROUSSEL, Jocelyn SAINT-LOUIS, Pierre SYKAS, Sandrine SYLVESTRE, Diane YABRE, Arnaud GUILLOT.

En matière de validation de gestion d'actifs :

Emmanuelle CREUZET, Frédérique MATHIEU, Alice AUBRY, Suzel NEVEUX, Bruno PUTEANUS, Pierre SYKAS, Saoudi DEKHIL.

En matière de validation de recettes non fiscales :

Emmanuelle CREUZET, Frédérique MATHIEU, Alice AUBRY, Monique COUBRAY, Sandrine AIGBEDE, Béatrice OWEDYK, Laurent PONSOT, Agnès JOUBERT, Cressie BALZINC, Vanissa DAVID.

En matière de travaux de fin de gestion :

Suzel NEVEUX, Bruno PUTEANUS, Jocelyn SAINT-LOUIS, Pierre SYKAS, Cressie BALZINC, Saoudi DEKHIL.

M. Philippe GABRIAGUES, administrateur des Finances publiques, adjoint au responsable du pôle Pilotage et Ressources, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 2016

L'administratrice générale des Finances publiques,
Directrice du Pôle Pilotage et Ressources

Sylvie GUILLOUET